

M&S

IMMOBILIER

BARÈME D'HONORAIRES — TRANSACTION IMMOBILIÈRE

(Honoraires TTC – TVA 20 % incluse)



Vente de biens immobiliers

Prix de vente du bien	Honoraires TTC
Jusqu'à 150 000 €	8 % TTC
De 150 001 € à 250 000 €	7 % TTC
De 250 001 € à 400 000 €	6 % TTC
De 400 001 € à 600 000 €	5 % TTC
Au-delà de 600 000 €	4 % TTC



Honoraires minimum : **6 000 € TTC**



Terrains

- 8 % TTC du prix de vente



Honoraires minimum : **6 000 € TTC**



Mentions obligatoires

- Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat signé
- Prestations incluses : estimation, mise en valeur du bien, diffusion des annonces, visites, négociation et accompagnement jusqu'à l'acte authentique